

ANNEXE

A LA

TABLE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

ANNÉE 1918

QUESTIONS ÉCRITES

I. — SÉNAT

A

Abatage des veaux. — Interdiction.
Question n° 1975, par M. Monnier, p. 412. Réponse, p. 453.

Aciers, tôles et fer.
Question n° 1784, par M. Gaudin de Villaine, p. 71.

Actes de décès. — Militaires réformés.
Question n° 2210, par M. Pouille, p. 736. Réponse, p. 804.

Adjudants et adjudants-chefs R. A. T. des chemins de fer (statistique des).
Question n° 1836, par M. Gabrielli, p. 155. 1^{re} réponse, p. 211.

Adjudants du cadre actif. — Nomination au grade d'officier d'administration.
Question n° 1564 (année 1917), par M. Bussière, 2^e réponse, p. 29.

Adjudant du cadre actif d'une section de C. O. A. — Nomination au grade d'officier d'administration.
Question n° 2016, par M. Reynald, p. 512. Réponse, p. 559.

Adjudants-chefs. — Nominations dans les troupes d'étapes.
Question n° 2097, par M. Grosdidier, p. 613. Réponse, p. 617.

Affectation aux armées. — Infirmiers des classes 1903 et plus jeunes.
Question n° 1762, par M. Delahaye, p. 31. 1^{re} réponse, p. 175; 2^e réponse, p. 351.

Affectation aux armées. — Infirmiers militaires.
Question n° 1813, par M. de Las Cases, p. 121. Réponse, p. 175.

Affectation aux armées. — Médecins aides-majors du service auxiliaire.
Question n° 2165, par M. Joseph Loubet, p. 709. Réponse, p. 731.

Affectation aux armées. — Médecins auxiliaires promus aides-majors.
Question n° 2103, par M. Bussière, p. 616. Réponse, p. 685.

Affectation aux armées. — Militaire de l'armée d'Orient classé en état définitif.

Question n° 2031, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 484. Réponse, p. 553.

Affectation aux armées. — Militaire du service auxiliaire en apte à tout autre arme que le train des équipages.

Question n° 1886, par M. Simonet, p. 217; erratum p. 292. Réponse, p. 337.

Affectation aux armées. — Sous-officier du service auxiliaire de la classe 1899, versé dans le service armé.

Question n° 1803, par M. Bussière, p. 123. Réponse, p. 175.

Affectation des hommes de la classe 1893.
Question n° 2217, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. 1^{re} réponse, p. 891.

Affectation des sous-officiers retraités classe 1891.

Question n° 2169, par M. Paul Bersez, p. 709.

Agents des chemins de fer algériens de l'Etat mobilisés. — Cumul de la solde militaire et du traitement civil.

Question n° 1757, par M. Saint-Germain, p. 28. 1^{re} réponse, p. 58; 2^e réponse, p. 210.

Agents des chemins de fer mobilisés. — Réintégration dans leur emploi des adjudants ou adjudants-chefs.

Question n° 1770, par M. Gabrielli, p. 57. Réponse, p. 108.

Agents des chemins de fer mobilisés (Statistique des).

Question n° 1836, par M. Gabrielli, p. 155. 1^{re} réponse, p. 211.

Agents des contributions indirectes. — Agents mariés à des femmes fonctionnaires. — Nomination à des postes rapprochés de la résidence de leur femme.

Question n° 2006, par M. Joseph Loubet, p. 492. Réponse, p. 558.

Agents des douanes démobilisés. — Congés et permissions.

Question n° 1989, par M. Laurent Thiéry, p. 424. Réponse, p. 513.

Agents des eaux et forêts. — Traitement, indemnités et retraite des gardes forestiers communaux.

Question n° 2048, par M. Milan, p. 553. Réponse, p. 855.

Agents des finances. — Avancement. — Nomination des receveurs des finances.

Question n° 1951, par M. Renaudat, p. 372. Réponse, p. 558.

Agents des finances mobilisés. — Réintégration dans leurs fonctions civiles des militaires R. A. T., notamment des percepteurs.

Question 1992, par M. Eugène Réveillaud, p. 424. Réponse, p. 558.

Agents des P. T. T. — Responsabilité en cas de fautes professionnelles.

Question n° 2188, par M. Kérouartz, p. 717. Réponse, p. 756.

Agents du Trésor et postes aux armées. — Congés aux R. A. T. remis à la disposition de l'administration.

Question n° 1927, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 353. Réponse, p. 393.

Question n° 1928, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 391. Réponse, p. 413.

Agriculteurs mobilisés de la classe 1892. — Renvoi à l'intérieur.

Question n° 2081, par M. Potié, p. 590. Réponse, p. 616.

Agriculteur mobilisé à la terre. — Cas d'un militaire R. A. T. veuf, père de quatre enfants, qui se remarie avec une veuve, mère d'un enfant.

Question n° 1817, par M. le marquis de Kérouartz, p. 147. Réponse, p. 175.

Agriculteurs mobilisés à la terre. — Certificats agricoles délivrés par les maires.

Réponse n° 1986, par M. le marquis de Kérouartz, p. 421. Réponse, p. 513.

Agriculteurs mobilisés à la terre. — Militaires de la classe 1897. — Délivrance de certificats par les maires.

Question n° 2141, par M. le marquis de Kérouartz, p. 701. Réponse, p. 739.

Agriculteurs mobilisés à la terre. — Militaires évacués pour blessures et maladies.

Question n° 1815, par M. Milan, p. 147. Réponse, p. 175.

Agriculteurs mobilisés à la terre. — Redevance mensuelle de 2 fr. 50.

Question n° 2176, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 719.

Agriculteurs mobilisés à la terre. — Sous-officiers originaires des régions envahies.

Question n° 1983, par M. Gaudin de Villaine, p. 483. Réponse, p. 559.

Agriculteurs mobilisés à la terre exerçant un commerce.

Question n° 1792, par M. Potié, p. 408. Réponse, p. 175.

Agriculteurs mobilisés exerçant plusieurs professions.

Question n° 1987, par M. le marquis de Kérouartz, p. 424. Réponse, p. 513.

Agriculteur mobilisé à la terre, exerçant la profession de secrétaire de mairie (Cas d'un).

Question n° 1879, par M. le marquis de Kérouartz, p. 231. Réponse, p. 319.

Question n° 158, par M. le marquis de Kérouartz, p. 231. Réponse, p. 309.

Aides-contrôleurs de la M. O. M. (Nominations dans le cadre des).

Question n° 1801, par M. Joseph Loubet, p. 123. Réponse, p. 175.

Alcool. — Relèvement du tarif des droits. — Situation des bouilleurs de cru.

Question n° 1985, par M. Gaudin de Villaine, p. 493. Réponse, p. 493.

Allocations aux familles des sous-officiers de l'armée active (Attribution des).

Question n° 2268, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Allocations aux familles des sous-officiers de carrière.

Question n° 2037, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Allocations militaires. — Cumul avec la solde. — Familles de gendarmes.

Question n° 2692, par M. Milan, p. 601. Réponse, p. 617.

Allocations militaires. — Cumul avec le traitement civil. — Cantonniers mobilisés.

Question n° 1756, par M. Cabart-Danneville, p. 28. Réponse, p. 58.

Allocations militaires. — Cumul avec le traitement civil des fonctionnaires. — Cas d'un garde forestier mobilisé.

Question n° 2015, par M. Milan, p. 512. Réponse, p. 558.

Allocations militaires. — Familles des agriculteurs mobilisés à la terre.

Question n° 1731 (année 1917), par M. Gaudin de Villaine. Réponse, p. 4.

Allocations militaires. — Familles des gardes forestiers mobilisés.

Question n° 1737 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 4.

Allocations militaires. — Familles des sous-officiers à solde mensuelle.

Question n° 1736 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 4.

Question n° 1925, par M. Laurent Thiéry, p. 353. Réponse, p. 393.

Allocations militaires. — Majorations pour enfants.

Question n° 1758, par M. Lhopiteau, p. 28. Réponse, p. 58.

Question n° 1923, par M. Villiers, p. 354. Réponse, p. 393.

Allocations militaires. — Point de départ de l'entrée en jouissance.

Question n° 2013, par M. Villiers, p. 557. Réponse, p. 591.

Allocations militaires. — Sous-officiers à solde mensuelle. — Adjudants mariés.

Question n° 2123, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Allocations militaires. — Soutiens de famille. — Frère aîné de quatre orphelins de père et de mère.

Question n° 1847, par M. Bussière, p. 174. Réponse, p. 248.

Allocations militaires. — Suppression.

Question n° 1824, par M. Dellestable, p. 147. Réponse, p. 176.

Question n° 1908, par M. Dellestable, p. 336. Réponse, p. 355.

Allocations militaires. — Veuve d'un fonctionnaire départemental bénéficiant d'une pension. — Majorations.

Question n° 1877, par M. Goirand, p. 231. Réponse, p. 300.

Allocation de 250 fr. aux réformés n° 2.

Question n° 2301, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Allocations des sans-famille (Relèvement de l').

Question n° 2269, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Conjoint titulaires chacun d'une pension de retraite.

Question n° 2021, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 580.

Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Pensionnés de l'enseignement.

Question n° 2095, par M. Maurice-Faure, p. 613. Réponse, p. 685.

Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Réformés n° 1.

Question n° 1761, par M. Maurice-Faure, p. 31. Réponse, p. 75.

Allocations temporaires aux petits retraités de l'Etat. — Veuves remariées.

Question n° 2206, par M. Gaudin de Villaine, p. 739. Réponse, p. 785.

Alsace-Lorraine (Lois fiscales).

Question n° 2253, par M. Guillaume Chastenet, p. 835.

Annuaire des téléphones. — Edition 1917-1918. — Mise à la disposition des abonnés et du public.

Question n° 1826, par M. Guillaume Chastenet, p. 147. Réponse, p. 211.

Anthracite (Monopole de l').

Question n° 1775, par M. de Las Cases, p. 74.

Artillerie contre avions (Temps passé en première ligne).

Question n° 1852, par M. Gaudin de Villaine, p. 174. 1^{re} réponse, p. 218.

Aspirants. — Prime d'équipement et indemnité d'entrée en campagne. — Habillement.

Question n° 2027, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 583.

Aspirants. — Tenue. — Emploi. — Nourriture et couchage.

Question n° 1996, par M. Gaudin de Villaine, p. 453. Réponse, p. 493.

Assistance aux familles nombreuses. — Majoration mensuelle du secours accordé aux assistés.

Question n° 2913, par M. de Las Cases, p. 492. Réponse, p. 563.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Cumul avec l'allocation additionnelle pour ascendants prévue par la loi du 31 mars 1917.

Question n° 2012, par M. Villiers, p. 557. Réponse, p. 591.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Majoration mensuelle du secours accordé aux assistés.

Question n° 2013, par M. de Las Cases, p. 492. Réponse, p. 563.

Assurance contre l'incendie de bâtiments communaux (Refus de paiement d'un mandat pour l').

Question n° 2310, par M. le marquis de Kérouartz, p. 932.

Automobiles. — Utilisation des camions pour le ravitaillement des régions du Nord.

Question n° 2225, par M. Gaudin de Villaine, p. 781. Réponse, p. 836.

Automobilistes militaires. — Conditions exigées des candidats.

Question n° 1747, par M. Milan, p. 12. Réponse, p. 75.

Question n° 1759, par M. Dellestable, p. 31. Réponse, p. 75.

Auxiliaires (Affectation et avancement des).

Question n° 2090, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. 1^{re} réponse, p. 616.

Auxiliaires (Affectation près de leur domicile des).

Question n° 2030, par M. Fabien Cesbron, p. 593. 1^{re} réponse, p. 616.

Auxiliaires. — Durée du travail.

Question n° 1946, par M. Gaudin de Villaine, p. 371. Réponse, p. 393.

Auxiliaires (Visite médicale des).

Question n° 1972, par M. Potié, p. 412. Réponse, p. 453.

Auxiliaires aux armées. — Relève des militaires territoriaux.

Question n° 1956, par M. Milan, p. 392. Réponse, p. 481.

Auxiliaires des classes 1902 et 1903 (Remplacement des).

Question n° 1917, par M. Gaudin de Villaine, p. 372.

Auxiliaires des classes 1903 et plus anciennes (Remplacement des).

Question n° 2067, par M. Milan, p. 579. 1^{re} réponse, p. 615.

Auxiliaires de la classe 1904 (Rappel à l'intérieur des).

Question n° 2256, par M. Lebond, p. 834.

Auxiliaires des classes 1902 et 1903 des sections d'infirmeries (Relève).

Question n° 1906, par M. Gaudin de Villaine, p. 325. 1^{re} réponse, p. 355.

Auxiliaires incapables définitifs. — Rapprochement de leur domicile.

Question n° 2187, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 797.

Question n° 2270, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Auxiliaires R. A. T. de la classe 1891 (Libération des).

Question n° 1967, par M. Gaudin de Villaine, p. 392.

Auxiliaire, à la suite de blessures de guerre. (Militaires de la classe 1904 versés dans le service).

Question n° 2150, par M. le marquis de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 730.

Auxiliaire, à la suite de maladie consécutive à une blessure de guerre (Militaires territoriaux versés dans le service).

Question n° 2155, par M. Debierre, p. 761. Réponse, p. 730.

Avancement des militaires. — Aspirants.

Question n° 1997, par M. Gaudin de Villaine, p. 453. Réponse, p. 493.

Avancement des militaires. — Aspirants d'artillerie.

Question n° 2002, par M. Goirand, p. 484. Réponse, p. 558.

Avancement des militaires. — Aspirants des bataillons de chasseurs à pied. — Stage.

Question n° 1933, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 393.

Avancement des militaires. — Auxiliaires mis à la disposition des administrations civiles.

Question n° 1924, par M. Ordinaire, p. 353.
Réponse, p. 393.

Avancement des militaires. — Brigadiers d'artillerie lourde.

Question n° 2091, par M. Gaudin de Villaine, p. 591. Réponse, p. 616.

Avancement des militaires. — Capraux des classes 1880, 1891 et 1892.

Question n° 2069, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 615.

Avancement des militaires. — Clairons et tambours.

Question n° 2237, par M. Gaudin de Villaine, p. 303. Réponse, p. 884.

Avancement des militaires. — Hommes de troupe des contrôles postaux faisant fonctions de caporaux ou de sergents.

Question n° 2167, par M. Paul Flaury, p. 700.
1^{re} réponse, p. 731; 2^e réponse, p. 797.

Avancement des militaires. — Officiers.

Question n° 2125, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Avancement des militaires. — Officiers d'administration.

Question n° 1773, par M. Catalogne, p. 57. Réponse, p. 124.

Question n° 1971, par M. Catalogne, p. 312. Réponse, p. 481.

Question n° 2107, par M. Laurent Thiéry, p. 613. Réponse, p. 685.

Avancement des militaires. — Officiers des classes 1887, 1888, 1889 et plus anciennes ayant fait l'objet de plusieurs citations.

Question n° 2236, par M. Amic, p. 303. Réponse, p. 836.

Avancement des militaires. — Sous-lieutenants évacués pour maladie contractée aux armées.

Question n° 2166, par M. Herriot, p. 709. Réponse, p. 731.

Avancement des militaires. — Sous-lieutenants incapables à la suite de blessures de guerre. — Temps passé au dépôt.

Question n° 1981, par M. Trystrem, p. 413. Réponse, p. 469.

Avancement des militaires. — Sous-lieutenants à titre temporaire.

Question n° 1741, par M. Laurent Thiéry, p. 8. Réponse, p. 31.

Question n° 1845, par M. Laurent Thiéry, p. 174. Réponse, p. 231.

Avancement des militaires. — Sous-lieutenants à titre temporaire. — Nomination rapportée.

Question n° 1912, par M. Chapuis, p. 336. Réponse, p. 614.

Avancement des militaires. — Sous-lieutenants à titre temporaire. — Temps passé à l'intérieur comme incapable.

Question n° 1899, par M. Boudenoot, p. 319. Réponse, p. 318.

Avancement des militaires. — Sous-officiers.

Question n° 2122, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Avancement d'un fonctionnaire en réforme temporaire.

Question n° 2163, par M. Gomot, p. 709.

Avancements des officiers d'administration.

Question n° 2157, par M. Gabrielli, p. 702.

B

Baccalauréat. — Sujets d'épreuves donnés aux candidats à la faculté des sciences de C. . . .

Question n° 2212, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. Réponse, p. 785.

Baux ruraux. — Prorogation. — Décret du 9 novembre 1917.

Question n° 1818, par M. le marquis de Kérouartz, p. 147. Réponse, p. 175.

Biens de mainmorte (Payement de la taxe des).

Question n° 2291, par M. le marquis de Kérouartz, p. 883.

Billets de banque. — Garantie solidaire des régents de la Banque de France.

Question n° 2087, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. Réponse, p. 616.

Bons de la défense nationale. — Acceptation par les receveurs de l'enregistrement en payement des droits de succession.

Question n° 2201, par M. Boivin-Champeaux, p. 729. Réponse, p. 819.

Bouilleurs de cru. — Décret prohibant la distillation des cidres. — Dommage causé par suite d'interruption dans la fabrication.

Question n° 2071, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 601.

Bureaux de poste (Négligence des).

Question n° 2292, par M. le marquis de Kérouartz, p. 883.

C

Caisse nationale d'épargne (Versements à la).

Question n° 2309, par M. de La Balut, p. 932.

Camions de stérilisation et radioscope.

Question n° 1909, par M. Herriot, p. 336.
1^{re} réponse, p. 355.

Casque des combattants. — Don aux militaires.

Question n° 2216, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. Réponse, p. 881.

Célibataires auxiliaires de la classe 1903.

Question n° 1829, par M. Fabien Cesbon, p. 147.

Céréales panifiables. — Farine de sarrasin. — Utilisation à la fabrication des galettes.

Question n° 1856, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 271.

Céréales panifiables. — Mélange des farines.

Question n° 1922, par M. Boivin-Champeaux, p. 353. Réponse, p. 393.

Céréales panifiables. — Réserve constituée par un propriétaire non récoltant.

Question n° 2029, par M. Cabart-Danneville, p. 513. Réponse, p. 561.

Certificat agricole refusé à un soldat auxiliaire agriculteur.

Question n° 1786, par M. le marquis de Kérouartz, p. 107. 1^{re} réponse, p. 125.

Changement d'arme.

Question n° 2032, par M. Loubet, p. 537.

Changement d'arme. — Engagés volontaires.

Question n° 1893, par M. Paul Hayez, p. 271; erratum p. 292. Réponse, p. 327.

Changement d'arme (Visite médicale des militaires proposés pour un).

Question n° 1935, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 413.

Changements d'emplois à la marine.

Question n° 2273, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Chemins de fer. — Irregularités dans la marche des trains sur la ligne de Paris à Brest.

Question n° 2161, par M. le marquis de Kérouartz, p. 162. Réponse, p. 718.

Chemins de fer. — Police des garés.

Question n° 1707 (année 1917), par M. Genet. Réponse, p. 4.

Cherté de vie aux retraités civils.

Question n° 2228, par M. Gaudin de Villaine, p. 794.

Chevrons de présence. — Attribution. — Période d'incapacité aux armées. — Temps passé en convalescence.

Question n° 2127, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 718.

Chicorée. — Droit de consommation de 50 p. 100.

Question n° 1899, par M. Gaudin de Villaine, p. 271; erratum p. 292. Réponse, p. 326.

Citations aux armées. — Attribution.

Question n° 2033, par M. Mascraud, p. 537. Réponse, p. 561.

Citations aux armées. — Attribution. — Durée de présence au front. — Blessure.

Question n° 1982, par M. Gaudin de Villaine, p. 413. Réponse, p. 469.

Citations aux armées. — Militaires blessés deux fois.

Question n° 1851, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 309.

Citations aux armées. — Propositions en faveur de militaire faits prisonniers.

Question n° 1774, par M. Daniel, p. 73. 1^{re} réponse, p. 108; 2^e réponse, p. 155.

Classe 1898 (Situation).

Question n° 2102, par M. Joseph Loubet, p. 613.

Colis perdus (Remboursement des).

Question n° 2293, par le marquis de Kérouartz, p. 883.

Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Avancement.

Question n° 2250, par M. Gaudin de Villaine, p. 819. Réponse, p. 884.

Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Réorganisation des cadres et des effectifs.

Question n° 1810, par M. Gaudin de Villaine, p. 124. Réponse, p. 156.

Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Traitement et indemnités.

Question n° 2121, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Question n° 2179, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

Commis et écrivains du personnel administratif de la marine. — Vacances à combler. — Candidats mutilés ou réformés de la guerre.

Question n° 2148, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 718.

Commis de la marine. — Affectation.

Question n° 1825, par M. Fortin, p. 147. Réponse, p. 176.

Commis de la marine. — Agents admis à la retraite et maintenus dans leur emploi.

Question n° 1811, par M. Gaudin de Villaine, p. 124. Réponse, p. 156 (annulée). Nouvelle réponse, p. 271.

Commis de la marine. — Mutations.

Question n° 2021, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 559.

Commis de la marine. — Nominations destinées à combler les vacances.

Question n° 2070, par M. Gaudin de Villaine, p. 479. Réponse, p. 645.

Commis de la marine. — Vacances existant au 1^{er} avril 1918. — Statistique. — Nominations.

Question n° 1904, par M. Gaudin de Villaine, p. 325. Réponse, p. 355.

Commis de la marine mobilisés. — Statistique.

Question n° 1732, par M. Gaudin de Villaine, p. 13. Réponse, p. 57.

Concours pour l'emploi de rédacteurs à l'administration des colonies (Candidats au).

Question n° 2180, par M. Sauvan, p. 710. Réponse, p. 731.

Congés. — Institutrices femmes de mobilisés.

Question n° 2164, par M. Leglos, p. 162. Réponse, p. 730.

Conseil municipal (Dissolution d'un).

Question n° 2222, par M. de Kérouartz, p. 764. Réponse, p. 819.

Consortiums. — Répartition des marchandises importées.

Question n° 1970, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 493.

Contributions directes. — Paiement par mandat-contributions. — Etablissement de la quittance prévue par les règlements.

Question n° 1800, par M. Empereur, p. 123. Réponse, p. 325.

Croix de guerre. — Attribution avec citation aux militaires ayant reçu deux blessures en service commandé.

Question n° 1854, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 300.

Croix de guerre. — Droit à la palme.

Question n° 2198, par M. Charles-Dupuy, p. 729. — Réponse, p. 303.

D

Décorations. — Prisonniers de guerre français évadés des pays ennemis.

Question n° 1937, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 413.

Défenses fixes de la métropole. — Amélioration de la situation du personnel gradé. — Vacances de premiers maîtres torpilleurs sédentaires.

Question n° 1851, par M. Gaudin de Villaine, p. 174. Réponse, p. 248.

Démobilisation. — Attribution d'une indemnité à tous les militaires rendus à la vie civile.

Question n° 2200, par M. Gaudin de Villaine, p. 729. Réponse, p. 819.

Démobilisation des maires, adjoints et secrétaires de mairies.

Question n° 2248, par M. Maurice-Faure, p. 818. 1^{re} réponse, p. 836.

Démobilisation des maires R. A. T.

Question n° 2238, par M. Gaudin de Villaine, p. 813. 1^{re} réponse, p. 836.

Démobilisation des maires R. A. T. et S. X.

Question n° 2229, par M. Gaudin de Villaine, p. 797. 1^{re} réponse, p. 836.

Dessinateur aux chemins de fer (Nomination avant la démobilisation à l'emploi de).

Question n° 2308, par M. Butterlin, p. 833.

Devoir pascal des soldats catholiques.

Question n° 1831, par M. de Lamarzelle, p. 148.

Domages commis par les troupes (Règlement des).

Question n° 2283, par M. Grosdidier, p. 883.

E

Écoles nationales vétérinaires (Admission aux).

Question n° 2233, par M. Charles Deloncle, p. 893.

Ecrivains administratifs de la marine (Choix des).

Question n° 2274, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Ecrivains administratifs de la marine (Nomination d').

Question n° 2271, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

École spéciale militaire de Saint-Cyr. — Avantages réservés aux candidats ayant contracté un engagement.

Question n° 1783, par M. Gaudin de Villaine, p. 74. Réponse, p. 125.

Élèves officiers d'administration du service de santé (Affectation et avancement des).

Question n° 1980, par M. Hayez, p. 413.

Emplois réservés. — Militaires de la gendarmerie.

Question n° 2163, par M. Leglos, p. 162. Réponse, p. 730.

Emplois réservés. — Sous-officiers candidats.

Question n° 2204, par M. Perreau, p. 730. Réponse, p. 819.

Emplois des trésoreries réservés aux mutilés.

Question n° 2296, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Emprunt de la défense nationale. — Acceptation de coupons russes en paiement des souscriptions.

Question n° 2213, par M. Gaudin de Villaine, p. 736. Réponse, p. 835.

Emprunt de guerre italien. — Souscriptions des Français résidant en France.

Question n° 1760, par M. Jean Codet, p. 31. Réponse, p. 44.

Engagement volontaire pour la durée de la guerre. — Résiliation. — Cas d'un militaire engagé comme homme de troupe et promu officier.

Question n° 1923, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 353. Réponse, p. 355.

Engagements de sous-officiers de recrutement.

Question n° 1743, par M. Paul Bersez, p. 4.

Engagés spéciaux. — Indemnités allouées aux convoyeurs.

Question n° 1867, par M. Vidal de Saint-Urbain, p. 194. Réponse p. 326.

Engagés spéciaux. — Indemnité journalière allouée aux sous-officiers.

Question n° 1835, par M. Laurent Thiéry, p. 153. Réponse, p. 231.

Engagés spéciaux (Maintien en réforme d').

Question n° 1931, par M. Maurice Faure, p. 371.

Engagés spéciaux. — Réintégration dans leur ancien grade.

Question n° 1994, par M. Perreau, p. 424. Réponse, p. 493.

Engagés spéciaux (Relèvement de l'indemnité allouée aux).

Question n° 1754, par M. Fabien Cesbron, p. 28. Réponse, p. 58.

Engagés volontaires R. A. T. (rengagement des).

Question n° 2282, par M. Perreau, p. 868.

Envoi aux armées d'un soldat S. X.

Question n° 1877, par M. Laurent Thiéry, p. 74.

Etablissements ménagés par avions et canons à longue portée.

Question n° 1863, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. 1^{re} réponse, p. 231.

Etrangers. — Séjour autorisé dans un département frontière.

Question n° 1859, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. Réponse, p. 271.

Étudiants en droit mobilisés. — Mesures exceptionnelles édictées en faveur des étudiants des classes 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914.

Question n° 2281 par M. Mazière, p. 835. Réponse, p. 884.

Étudiants engagés de la classe 1920 (Renvois des).

Question n° 2277, par M. Limouzain-Laplanche, p. 849.

Étudiants en médecine (Avancement des).

Question n° 2085, par M. Catalogne, p. 579. 1^{re} réponse, p. 615.

Étudiants en médecine mobilisés dans le service auxiliaire. — Affectation. — Nomination au grade de médecin auxiliaire.

Question n° 2133, par M. Herriot, p. 645. Réponse, p. 718.

Question n° 2257, par M. Herriot, p. 834.

Étudiants mobilisés. — Attribution de sursis d'incorporation.

Question n° 2230, par M. Herriot, p. 303. Réponse, p. 849.

Étudiants mobilisés. — Candidats à l'agrégation.

Question n° 2117, par M. Loubet, p. 614. Réponse, p. 702.

Étudiants mobilisés. — Élèves de l'école du service de santé militaire de Lyon.

Question n° 1804, par M. Ournac, p. 123. Réponse, p. 175.

Étudiants mobilisés. — Inscriptions.

Question n° 1919, par M. Herriot, p. 353. Réponse, p. 413.

Étudiants mobilisés. — Reprise des études pendant l'année scolaire 1918-1919.

Question n° 2242, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 818. Réponse, p. 884.

Évacués (Droit à l'indemnité des).

Question n° 2289, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

Examen des aspirants mobilisés au notariat.

Question n° 2260, par M. Mazière, p. 835.

Exportation de capitaux. — Déclaration exigée par l'article 2 de la loi du 3 avril 1918. — Autorisation préalable prévue par l'article 1^{er} de ladite loi.

Question n° 1959, par M. Rouland, p. 392. Réponse, p. 425.

F

Farine. — Prix de vente aux boulangers.

Question n° 2111, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 717.

Femmes en couches. — Admission à l'assistance éventuelle. — Production d'un certificat médical.

Question n° 1751, par M. Gaudin de Villaine, p. 13. Réponse, p. 57.

Femme réfugiée. — Droit d'assistance par le mariage. — Droit au bénéfice de toutes les lois d'assistance (Lois d'assistance obligatoire, bureaux de bienfaisance, etc.)

Question n° 1823, par M. de Lamarzelle, p. 147. Réponse, p. 175.

Fonctionnaires (Congé de démobilisation).

Question n° 2303, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Fonctionnaires civils, officiers de complément (Situation des).

Question n° 1993, par M. Milan, p. 424. 1^{re} réponse, p. 514; 2^e réponse, p. 730.

Fonctionnaires (Sauvegarde des intérêts des).

Question n° 1789, par M. Chauveau, p. 1407. Réponse p. 210.

Fonctionnaires mobilisés, réformés pour blessure ou maladie. — Congés renouvelables.

Question n° 2099, par M. Laurent Thiéry, p. 613. Réponse, p. 730.

Fondés de pouvoirs de recettes des finances (Remises aux)

Question n° 2298, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Fonte provenant des vieux canons de marine. — Exportation.

Question n° 1861, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. Réponse, p. 326.

Forêts. — Défrichement des bois particuliers. — Déclaration prescrite par l'article 219 du code forestier.

Question n° 2094, par M. Maurice Ordinaire, p. 613. 1^{re} réponse, p. 617 ; 2^e réponse, p. 702.

Fournitures scolaires. — Gratuité pour les enfants réfugiés. — Elèves des écoles privées.

Question n° 1822, par M. de Lamarzelle, p. 147. Réponse, p. 195.

Fourragère (Port de la).

Question n° 1896, par M. Alexandre Bérard, p. 274 ; erratum, p. 292. Réponse p. 337.

Fourragère des régiment d'artillerie.

Question n° 2197, par M. Charles-Dupuy, p. 729. 1^{re} réponse, p. 785.

Franchise postale. — Œuvres de guerre.

Question n° 1998, par M. Gaudin de Villaine, p. 453. Réponse, p. 514.

G

Garde républicaine (Affiliation d'un gendarme à la).

Question n° 2159, par M. Joseph Loubet, p. 762. Réponse, p. 730.

Garde républicaine (démobilisation des R. A. T. de la).

Question n° 2278, par M. Gaudin de Villaine, p. 849.

Gendarmes. — Indemnité d'usure et d'entretien de bicyclettes.

Question n° 2154, par M. La Batut, p. 761. Réponse, p. 784.

Gendarmes. — Solde et indemnités.

Question n° 2178, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

Gendarmes. — Solde et indemnités. — Allocations militaires.

Question n° 2177, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

Gendarmes atteints par la loi du 10 août 1917. — Admission dans les centres d'instruction d'artillerie lourde.

Question n° 1790, par M. de Las Cases, p. 109. Réponse, p. 148.

Gendarmes auxiliaires (Indemnités allouées aux).

Question n° 1746, par M. Leblond, p. 12. Réponse, p. 57.

Gendarmes prévôtaux pères de trois enfants. — Affectation au service des étapes.

Question n° 2158, par M. Joseph Loubet, p. 762. Réponse p. 784.

Gendarmes des régions envahies. — Indemnité de logement. — Relève.

Question n° 1973, par M. Potié, p. 412. Réponse, p. 493.

Gouverneur des colonies (Ancien préfet nommé).

Question n° 1865, par M. Gaudin de Villaine, p. 194. Réponse, p. 319.

Gratifications militaires. — Cas de deux capotaux présentant le même degré d'invalidité.

Question n° 2150, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 730.

H

Haute paye de guerre. — Attribution aux militaires.

Question n° 1901, par M. Laurent Thiéry, p. 325. Réponse, p. 354.

Haute paye de guerre. — Permissionnaires ayant obtenu une citation.

Question n° 2105, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 613. Réponse, p. 617.

Hypothèque judiciaire. — Loi du 9 mars 1918. — Rang hypothécaire des intérêts, annuités ou arrérages.

Question n° 1950, par M. Antony Ratier, p. 372. Réponse, p. 453.

I

Impôts. — Taxe sur les objets de luxe. — Contrôle dans les restaurants.

Question n° 1934, par M. Milan, p. 371. Réponse 413.

Impôts. — Taxe sur les objets de luxe. — Mode de calcul.

Question n° 1907, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 336. Réponse, p. 355.

Impôts. — Taxe sur les paiements. — Articles 23 à 26 de la loi du 31 décembre 1917 et décret du 29 mars 1918. — Tenue d'un registre spécial.

Question n° 1902, par M. Goirand, p. 325. Réponse, p. 354.

Impôts. — Taxe sur les paiements. — Associations syndicales agricoles.

Question n° 2017, par M. Vilar, p. 513. Réponse, p. 580.

Impôts. — Taxe sur les paiements. — Quitances notariales.

Question n° 2144, par M. le comte de Kéranflec'h, p. 701. Réponse, p. 719.

Impôts. — Taxe sur les paiements. — Syndicats.

Question n° 2018, par M. Vilar, p. 513. Réponse, p. 580.

Impôt sur les bénéfices de guerre (Droit des créanciers à l'égard d'un débiteur soumis à l').

Question n° 1832, par M. Maurice Sarraut, p. 155. Réponse, p. 326.

Impôt sur les bénéfices de guerre. — Evaluation du bénéfice normal. — Taux de 8 p. 100 fixé par l'article 6 de la loi du 31 décembre 1917.

Question n° 1890, par M. Catalogne, p. 271 ; erratum p. 292. Réponse, p. 354.

Impôt sur les bénéfices de guerre. — Exonération pour les sommes versées à des œuvres de guerre.

Question n° 2193, par M. Milan, p. 717. Réponse, p. 742.

Impôt sur les bénéfices de guerre. — Majoration de 10 p. 100 pour déclaration tardive. — Commerçants et industriels mobilisés.

Question n° 2183, par M. Leblond, p. 717. Réponse, p. 784.

Impôt sur les bénéfices de guerre. — Sociétés minières ou industrielles. — Augmentations de capital nominal.

Question n° 1868, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 468.

Impôt foncier. — Dégrèvement.

Question n° 2199, par M. Las Cases, p. 729. Réponse, p. 303.

Impôt foncier. — Evaluation. — Demande en revision. — Dégrèvement.

Question n° 1838, par M. Bollet, p. 330. Réponse, p. 354.

Impôt foncier (Perception de l').

Question n° 1781, par M. Guillaume Chastenet, p. 74. 1^{re} réponse, p. 193 ; 2^e réponse, p. 148.

Impôt général sur le revenu. — Bénéfices réalisés sur la vente d'immeubles ou de valeurs mobilières.

Question n° 1755, par M. Goirand, p. 28. Réponse, p. 124.

Impôt général sur le revenu. — Contribuable privé par la mobilisation de la jouissance d'une habitation meublée.

Question n° 1784 (année 1917), par M. Caze-neuve. Réponse, p. 13.

Impôt général sur le revenu. — Déclarations relatives aux propriétés foncières bâties et non bâties.

Question n° 1900, par M. le marquis de Kérouartz, p. 325. Réponse, p. 354.

Impôt général sur le revenu. — Exonération pour les sommes versées à des œuvres de guerre.

Question n° 2193, par M. Milan, p. 717. Réponse, p. 742.

Impôt général sur le revenu. — Formules mises à la disposition des contribuables.

Question n° 1765, par M. Martinet, p. 41. Réponse, p. 124.

Impôt général sur le revenu. — Intérêts des créances.

Question n° 1767, par M. Goirand, p. 44. Réponse, p. 121.

Impôt général sur le revenu. — Renseignements inexacts fournis par les contribuables. — Imposition du droit en sus.

Question n° 1930, par M. Jénouvrier, p. 334. Réponse, p. 421.

Indemnités allouées aux officiers. — Officier de travailleurs coloniaux.

Question n° 2019, par M. Laurent Thiéry, p. 513. 1^{re} réponse, p. 559 ; 2^e réponse, p. 600.

Indemnité de bombardement (Droit à l').

Question n° 2288, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

Indemnité de bombardement. — Personnel civil des établissements militaires.

Question n° 2031, par M. Laurent Thiéry, p. 513. 1^{re} réponse, p. 564 ; 2^e réponse, p. 600.

Indemnité pour charges de famille. — Attribution aux fonctionnaires sans limite d'âge pour les enfants.

Question n° 2320, par M. Gaudin de Villaine, p. 766. Réponse, p. 819.

Indemnité pour charges de famille. — Enfants de troupe.

Question n° 1820, par M. Joseph Loubet, p. 147. Réponse, p. 175.

Question n° 1872, par M. Joseph Loubet, p. 210. Réponse, p. 300.

Indemnité pour charges de famille. — Pharmacien auxiliaire dont la famille a été rapatriée.

Question n° 2030, par M. Boudenoot, p. 513. Réponse, p. 564.

Indemnité pour charges de famille. — Sous-officiers à solde mensuelle.

Question n° 205, par M. Goirand, p. 565. Réponse, p. 601.

Indemnité de cherté de vie. — Agents et ouvriers des petits réseaux de chemins de fer et de tramways.

Question n° 2241, par M. Milan, p. 819. Réponse, p. 836.

Indemnité de cherté de vie. — Agents du Trésor et postes aux armées.

Question n° 1709, par M. Eugène Guérin, p. 123. Réponse, p. 692.

Indemnité de cherté de vie. — Cas d'un employé du génie.

Question n° 1832, par M. Laurent Thiéry, p. 455. Réponse, p. 231.

Indemnité de cherté de vie. — Commis d'enregistrement et d'hypothèques.

Question n° 1954, par M. Forsans, p. 392. Réponse, p. 425.

Indemnité de cherté de vie. — Employés auxiliaires des contributions indirectes.

Question n° 2152, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 723.

Indemnité de cherté de vie. — Fonctionnaires intermédiaires nommés pour la durée de la guerre.

Question n° 1918, par M. Joseph Loubet, p. 353. Réponse, p. 355.

Indemnité de cherté de vie. — Greffiers intermédiaires des justices de paix.

Question n° 1816, par M. Joseph Loubet, p. 147. Réponse, p. 156.

Indemnité de cherté de vie des gendarmes (Augmentation de).

Question n° 2237, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

Indemnité de cherté de vie. — Maîtres et maîtresses auxiliaires chargés des enseignements spéciaux. — Ecoles primaires supérieures de Lyon.

Question n° 2203, par M. Herriot, p. 729. Réponse, p. 804.

Indemnité de cherté de vie. — Officiers supérieurs.

Question n° 2108, par M. le comte d'Elva, p. 613. Réponse, p. 617.

Question n° 2258, par M. le comte d'Elva, p. 834.

Indemnité de cherté de vie aux officiers et sous-officiers.

Question n° 2233, par M. Gaudin de Villaine, p. 803.

Indemnité de cherté de vie. — Ouvrières du service de l'habillement de la marine.

Question n° 2221, par M. Gaudin de Villaine, p. 767. Réponse, p. 804.

Indemnité de cherté de vie. — Personnel civil employé par les maîtres ouvriers de l'armée.

Question n° 2025, par M. Bussière, p. 513. Réponse, p. 580.

Indemnité de cherté de vie. — Préposés forestiers communaux.

Question n° 2039, par M. Laurent Thiéry, p. 557. Réponse, p. 580.

Indemnité de cherté de vie. — Surnuméraires de l'enregistrement mis en sursis.

Question n° 2064, par M. Catalogne, p. 579. Réponse, p. 615.

Indemnité de cherté de vie. — Veuves des sous-officiers à solde mensuelle.

Question n° 1991, par M. Sauvan, p. 421. Réponse, p. 493.

Indemnité de cherté de vie et indemnité pour charges de famille. — Agents du Trésor et postes aux armées.

Question n° 1888, par M. Milan, p. 270. Réponse, p. 513; erratum, p. 292.

Indemnité de cherté de vie et indemnité pour charges de famille. — Commis de l'enregistrement et des hypothèques.

Question n° 2194, par M. Forsans, p. 723. Réponse, p. 712.

Indemnité de cherté de vie et indemnité pour charges de famille. — Receveurs des finances.

Question n° 1849, par M. Renaudat, p. 174. Réponse, p. 339.

Question n° 1952, par M. Renaudat, p. 372. Réponse, p. 423.

Indemnité de combat. — Militaires punis de prison.

Question n° 1974, par M. Laurent Thiéry, p. 412. Réponse, p. 363.

Indemnité de combat. — Paiement du rappel pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 1918.

Question n° 2129, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 718.

Indemnité d'évacuation. — Attribution aux fonctionnaires et agents réfugiés.

Question n° 1895, par M. Paul Hayez, p. 271; erratum, p. 292. Réponse, 357.

Indemnité de fonctions. — Personnel navigant de l'aéronautique. — Observateurs en ballon captif.

Question n° 1876, par M. Jules Mercier, p. 231. Réponse, p. 326.

Indemnités de fonctionnaires de la marine.

Question n° 2272, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Indemnité journalière de déplacement. — Cas d'un brigadier interprète affecté au service des prisonniers de guerre.

Question n° 2116, par M. Laurent Thiéry, p. 614. Réponse, p. 702.

Indemnité journalière de déplacement. — Convoyeurs militaires se rendant en Italie.

Question n° 1779, par M. Vidal de Saint-Urbain, p. 71. Réponse, p. 121.

Indemnité journalière de déplacement. — Relevement du taux. — Militaires affectés à une commission de réquisition de chevaux.

Question n° 2046, par M. Gaudin de Villaine, p. 557. Réponse, p. 591.

Indemnité journalière de déplacement. — Sous-officiers à solde mensuelle détachés comme aides-contrôleurs des forges.

Question n° 1839, par M. Paul Bersez, p. 270; erratum, p. 292. 1^{re} réponse, 348; 2^e réponse, p. 413.

Indemnité journalière des sous-officiers de gendarmerie.

Question n° 2265, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Indemnité journalière des sous-officiers à solde mensuelle des régions envahies.

Question 2000, par M. Paul Bersez, p. 463.

Indemnité pour lit d'officier.

Question n° 1919, par M. Gaudin de Villaine, p. 372.

Indemnité de logement. — Gendarme originaires des régions envahies.

Question n° 1973, par M. Potié, p. 412. Réponse, p. 493.

Indemnités régulièrement touchées (Reversement au Trésor d).

Question n° 1721 (année 1917), par M. Rouby, 1^{re} réponse, p. 13; 2^e réponse, p. 155.

Indemnité de rapatriement. — Conditions d'attribution. — Sous-officier résidant en Allemagne à l'ouverture des hostilités.

Question n° 2234, par M. Joseph Loubet, p. 203. Réponse, p. 836.

Indemnité spéciale aux militaires à solde mensuelle de places fortes.

Question n° 2264, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Indemnité de rapatriement (Dépôt replié).

Question n° 2200, par M. Laurent Thiéry, p. 883.

Indemnité représentative de titres. — Attribution aux employés militaires (ouvriers d'Etat, gardiens de batterie, etc.).

Question n° 2044, par M. Laurent Thiéry, p. 557. 1^{re} réponse, p. 591; 2^e réponse, p. 614.

Indemnité de vivres des engagés spéciaux.

Question n° 2266, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Infirmiers R. A. T. (Affectation des).

Question n° 2003, par M. de Las Cases, p. 492.

Infirmier S. X. (Renvoi à l'intérieur).

Question n° 1932, par M. Joseph Loubet, p. 311.

Insigne des blessés de guerre aux blessés par explosions accidentelles.

Question n° 2302, par M. Maurice Faure, p. 883.

Instituteurs et institutrices. — Mise à la retraite d'un certain nombre à partir du 1^{er} mai 1918.

Question n° 1913, par M. Gaudin de Villaine, p. 371. Réponse, 413.

Instituteurs et institutrices musiciens. — Concours donné à des fêtes aux cérémonies patriotiques.

Question n° 2275, par M. Gaudin de Villaine, p. 835. Réponse, p. 884.

Instituteurs et institutrices promus à la 1^{re} classe. — Paiement des sommes dues pour les années 1914, 1915 et 1916.

Question n° 2218, par M. Thounens, p. 711. Réponse, p. 785.

Instituteurs promus à partir du 1^{er} janvier 1914. — Sommes dues pour les exercices 1914, 1915 et 1916.

Question n° 2047, par M. Gaudin de Villaine, p. 558. Réponse, p. 581.

Instituteur du service auxiliaire de la classe 1901, inapte aux armées (Cas d'un).

Question n° 1742 (année 1917), par M. Maurice Faure, Réponse, p. 29.

Instituteurs stagiaires mobilisés. — Titularisation.

Question n° 1850, par M. Gaudin de Villaine, p. 174. Réponse, p. 231.

Interprètes militaires. — Attribution de grades aux hommes affectés aux unités combattantes.

Question n° 2375, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

Interprètes militaires. — Grade correspondant aux fonctions. — Port de l'insigne spécial.

Question n° 2074, par M. Gaudin de Villaine, p. 530. Réponse, p. 616.

Interprètes militaires. — Solde des sous-officiers et soldats. — Différence de traitements.

Question n° 2072, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 615.

Interprètes militaires américains. — Emploi. — Militaires dispensés d'être versés dans une unité combattante.

Question n° 2083, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. Réponse, p. 616.

Interprètes stagiaires. — Attribution d'un supplément de solde aux adjudants.

Question n° 2172, par M. Gaudin de Villaine, p. 709. Réponse, p. 784.

Question n° 2214, par M. Gaudin de Villaine, p. 636. Réponse, p. 804.

J

Journaux. — Mesures prises pour arrêter les campagnes d'émulation.

Question n° 1964, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 614.

Jugements. — Exécution. — Application des décrets des 10 août et 15 septembre 1914 et 11 mai 1915.

Question n° 1978, par M. André Lebert, p. 412. Réponse p. 451.

Justice de paix du canton de Lannilis (Finistère).

Question n° 2160, par M. le marquis de Kérouartz, p. 162. Réponse, p. 718.

L

Lait. — Déclarations prévues au décret du 1^{er} juillet 1918. — Industries laitières et fromagères n'utilisant que du lait de brebis.

Question n° 2079, par M. Cannac, p. 590. Réponse 616.

Légion d'honneur. — Agents subalternes du Trésor. — Payeurs adjoints.

Question 1837, par M. Gabrielli, p. 155. Réponse, p. 336.

Légion d'honneur. — Annulés. — Temps passé par les officiers à l'école centrale.

Question n° 1748, par M. Boudenoot, p. 12. 1^{re} réponse, p. 57; 2^e réponse, p. 75.

Légion d'honneur (Médecins civils volontaires des hôpitaux militaires à proposer pour la croix de la).

Question n° 2280, par M. Maurice-Faure, p. 368.

Légion d'honneur. — Officiers d'administration de l'intendance coloniale.

Question n° 1740 (année 1917), par M. de La Balut, 1^{re} réponse, p. 13; 2^e réponse, p. 57.

Légion d'honneur. — Officiers anciens élèves de l'école nationale supérieure des mines.

Question n° 1812, par M. Boudenoot, p. 155. Réponse, p. 231.

Légion d'honneur. — Officiers rayés des cadres. — Agents du service des chemins de fer de campagne.

Question n° 1918, par M. Gaudin de Villaine, p. 372. Réponse, p. 414.

Légion d'honneur. — Propositions. — Officiers des classes 1887, 1888 et 1889.

Question n° 2236, par M. Amic, p. 303. Réponse, p. 836.

Libération des hommes du S. X. (Gratification à la).

Question n° 2306, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Libération d'un maître ouvrier A. T., père de six enfants.

Question n° 2186, par M. Bussière, p. 717.

Libération des mobilisés. — Adjudant ayant accompli quinze ans de services.

Question n° 2219, par M. le marquis de Kérouartz, p. 766. Réponse, p. 819.

Libération des mobilisés. — Engagés volontaires appartenant à la R. A. T.

Question n° 2226, par M. Gaudin de Villaine, p. 781. 1^{re} réponse, p. 836; 2^e réponse, p. 834.

Liquidation des biens allemands en France.

Question n° 2252, par M. Gaudin de Villaine, p. 819.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Application de l'article 15. — Calcul des traitements ou salaires perçus par les mobilisés.

Question n° 2111, par M. le marquis de Kérouartz, p. 613. Réponse, p. 702.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Application aux officiers russes des dispositions de l'article 62.

Question n° 2057, par M. le marquis de Kérouartz, p. 563. Réponse, p. 615.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Calcul des traitements et salaires des mobilisés.

Question n° 2209, par M. le marquis de Kérouartz, p. 730. Réponse, p. 804.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Indemnité allouée aux propriétaires par application de l'article 29.

Question n° 2112, par M. le marquis de Kérouartz, p. 613. Réponse, p. 702.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Locataires à petits loyers attributaires de l'allocation militaire.

Question n° 1843, par M. Boudenoot, p. 155. Réponse, p. 247.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Prorogation des baux.

Question n° 1857, par M. le marquis de Kérouartz, p. 191. Réponse, p. 292.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Saisie-gagerie et expulsion autorisées par une commission arbitrale.

Question n° 2135, par M. Milan, p. 537. Réponse, p. 580.

Loyers. — Loi du 9 mars 1918. — Sous-locations.

Question n° 1819, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 117. Réponse, p. 231.

M

Machines agricoles. — Machines à battre à vapeur appartenant à des mobilisés. — Statistique.

Question n° 2142, par M. le marquis de Kérouartz, p. 701. Réponse, p. 718.

Magistrats. — Admission au bénéfice de la loi du 22 mars 1918 relative aux suppléments temporaires de traitement.

Question n° 1891, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 211. Réponse, p. 563; erratum, p. 292.

Magistrats. — Tableau d'avancement pour 1918.

Question n° 1769, par M. Paul Hayez, p. 57. Réponse, p. 108.

Main-d'œuvre agricole. — Délibérations de la commission départementale.

Question n° 1987, par M. le marquis de Kérouartz, p. 421. Réponse, p. 513.

Main-d'œuvre militaire. — Salaires des ouvriers mobilisés dans les exploitations forestières de la Savoie.

Question n° 1738 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 13.

Maîtres ouvriers de l'armée. — Droit de faire partie d'un syndicat.

Question n° 2211, par M. Bussière, p. 736. Réponse, p. 804.

Maîtres ouvriers des bataillons sénégalais. — Assimilation des caporaux aux sous-officiers.

Question n° 2058, par M. Gaudin de Villaine, p. 563. Réponse, p. 591.

Maître ouvrier démissionnaire (Libération d'un).

Question n° 2316, par M. Bussière, p. 971.

Maîtres ouvriers pour la durée de la guerre.

Question n° 2254, par M. Bussière, p. 834.

Majoration de classes pour mobilisés des classes 1898 et plus jeunes.

Question n° 2279, par M. Rouland, p. 819.

Maladie contractée au cours d'une permission.

Question n° 1791, par M. le comte de La Ribolière, p. 108. 1^{re} réponse, p. 175.

Mandats-poste. — Emission en 1917. — Statistique.

Question n° 2221, par M. de La Balut, p. 781. Réponse, p. 835.

Mariage des mobilisés. — Militaire dont le père a été porté disparu au cours des opérations.

Question n° 2060, par M. Sauvan, p. 579. Réponse, p. 615.

Médaille militaire (Traitement et attribution aux grands blessés de la).

Question n° 1883, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1^{re} réponse, p. 326.

Médecins chefs de camions radiographiques. — Allocation de frais de bureau.

Question n° 1788, par M. Maurice-Faure, p. 108. 1^{re} réponse, p. 145; 2^e réponse, p. 354.

Médecins démobilisés (Automobiles et chevaux pour).

Question n° 2241, par M. Bussière, p. 818.

Médecins militaires de l'armée d'Orient. — Relève. — Permissions.

Question n° 1953, par M. Bourganet, p. 392. Réponse, p. 492.

Médecins sanitaires rapatriés.

Question n° 1911, par M. le marquis de Kérouartz, p. 336. 1^{re} réponse, p. 355.

Mercantis (Mesures contre les).

Question n° 2026, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. 1^{re} réponse, p. 564.

Mess des sous-officiers. — Pain fourni à titre remboursable. — Rations.

Question n° 1841, par M. de La Ville-Moyan, p. 174. Réponse, p. 271.

Métaux (Répartition des).

Question n° 2076, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

Militaires dangereux à l'arrière.

Question n° 1864, par M. Gaudin de Villaine, p. 191.

Militaires envoyés aux Etats-Unis comme instructeurs ou chargés de mission.

Question n° 2073, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

Militaires G. V. C. — Emploi aux travaux agricoles.

Question n° 2232, par M. Milan, p. 303. Réponse, p. 836.

Militaire R. A. T. de la classe 1891, père de deux enfants. — Renvoi à l'intérieur.

Question n° 1930, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 424. Réponse, p. 493.

Militaires R. A. T. des sections de C. O. A. aux armées.

Question n° 1953, par M. Charles-Dupuy, p. 392. Réponse, p. 453.

Militaires du service auxiliaire classe 1903 (Envoi dans la zone des armées).

Question n° 2058, par M. Guillaume Chastenet, p. 558. 1^{re} réponse, p. 591.

Militaire du service auxiliaire classe 1905 (renvoi à l'intérieur d'un).

Question n° 2061, par M. de Las Cases, p. 579. 1^{re} réponse, p. 615.

Mines normandes (Exploitation des).

Question n° 2100, par M. Bonnelat, p. 613.

Ministres des cultes (Sursis aux).

Question n° 2205, par M. Gaudin de Villaine, p. 730.

Missions officielles.

Question n° 1963, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 493.

Mission sanitaire envoyée pour prêter assistance aux médecins alliés du Nord.

Question n° 1831, par M. Villiers, p. 156.

Mobilisé classe 1897, agriculteur, quatre enfants, se remarquant avec femme un enfant (Situation d'un).

Question n° 2001, par M. Richard, p. 590.

Mobilisés de la classe 1898 des pays envahis (Situation des).

Question n° 2082, par M. Polié, p. 590.

Mobilisés pères d'un soldat tué à l'ennemi.

Question n° 2,023, par M. Gaudin de Villaine, p. 513.

Mutation d'un conducteur sur auto-mitrailleuse.

Question n° 1708 (année 1917), par M. Peytral, 1^{re} réponse, p. 198.

Mutations foncières.

Question n° 1840, par M. Guillaume Chastenet, p. 155. Réponse, p. 326.

Question n° 1858, par M. le marquis de Kérouartz, p. 191. Réponse, p. 326.

Question n° 1914, par M. Chastenet, p. 336. Réponse, p. 372.

Mutations des militaires. — Aîné d'une famille de treize enfants.

Question n° 2054, par M. Villiers, p. 563. Réponse, p. 615.

Mutations des militaires. — Auxiliaires inaptes définitifs.

Question n° 2187, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 797.

Mutations des militaires. — Officiers de complément.

Question n° 2010, par M. de Las Cases, p. 492. Réponse, p. 563.

Question n° 2036, par M. Ournac, p. 557. Réponse, p. 601.

N

Naturalisation. — Instance de dénaturalisation. — Caractère de l'action. — Droit de se porter partie civile.

Question n° 2213, par M. de Las Cases, p. 818. Réponse, p. 836.

Notaires (Représentation des notaires à la commission instituée par décret du 47 août 1918).

Question n° 2315, par M. Milan, p. 922.

O

Officiers (Rapatriement après dix-huit mois de séjour en Orient des).

Question n° 2012, par M. Gaudin de Villaine, p. 492. 1^{re} réponse, p. 563.

Officiers d'administration (promotion).

Question n° 2062, par M. Herriot, p. 579. 1^{re} réponse, p. 615.

Officiers d'administration A. A. ou R. A. de l'intérieur (Affectation des).

Question n° 1942, par M. Milan, p. 371. 1^{re} réponse, p. 614.

Officiers d'administration. — Limite d'âge.

Question n° 1802, par M. Maurice Ordinaire, p. 123. Réponse, p. 247.

Officiers d'administration de l'intendance. — Cadre auxiliaire. — Officiers principaux et officiers de 1^{re} classe.

Question n° 1766, par M. Amic, p. 41. 1^{re} réponse, p. 75; 2^e réponse, p. 174.

Officier d'administration du service d'état-major (Sous-officier du service auxiliaire, candidat au grade d').

Question n° 1916, par M. Renaudal, p. 318. Réponse, p. 355.

Officier d'administration du service du génie (Nomination au grade d').

Question n° 1989, par M. Laurent Thiéry, p. 421. Réponse, p. 484.

Officier d'administration du service de santé (Candidats au grade d').

Question n° 1939, par M. Charles-Dupuy, p. 371. Réponse, p. 492.

Officier appartenant à la classe 1898 de mobilisation (Cas d'un).

Question n° 1841, par M. Boudonnot, p. 155. 1^{re} réponse, p. 211. 2^e réponse, p. 326.

Officiers atteints par la limite d'âge. — Affectation à l'intérieur.

Question n° 1855, par M. de Las Cases, p. 217; erratum, p. 292. Réponse, p. 326.

Officiers atteints par la limite d'âge. — Renvoi à l'intérieur des agriculteurs.

Question n° 1966, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 513.

Officier de complément hors cadres.

Question n° 1915, par M. Gannac, p. 333.

Officiers de complément rayés des cadres. — Cas d'un médecin-major de 1^{re} classe.

Question n° 1976, par M. Laurent Thiéry, p. 412. Réponse, p. 569.

Officiers de complément. — Réintégration dans son grade de lieutenant d'un officier révoqué.

Question n° 2223, par M. Herriot, p. 781. Réponse, p. 835.

Officiers de complément évacués à la suite de blessures ou de maladies contractées aux armées. — Mise hors cadres. — Solde de présence ou d'absence. — Pension proportionnelle.

Question n° 1933, par M. de Las Cases, p. 371. Réponse, p. 453.

Officiers de complément mis hors cadres après blessures de guerre ou maladie contractée au cours des opérations. — Situation après la démobilisation.

Question n° 2208, par M. Rouland, p. 730. Réponse, p. 835.

Officiers de complément, pères de six enfants.

Question n° 1721 (année 1917), par M. Goirand, p. 4.

Question n° 1753, par M. Goirand, p. 23.

Officiers de complément des régions envahies. — Limite d'âge.

Question n° 1793, par M. Polié, p. 403. Réponse, p. 425.

Officier de territoriale de complément (Envoi aux armées de).

Question n° 2162, par M. Laurent Thiéry, p. 702. 1^{re} réponse, p. 719.

Officiers démobilisés (Congé d'un mois avec solde aux).

Question n° 2301, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Officier inapte définitivement à faire campagne (Cas d'un).

Question n° 2011, par M. Louis Martin, p. 492. Réponse, p. 558.

Officier en non-activité pour infirmités temporaires (Cas d'un).

Question n° 1700 (année 1917), par M. André Leberl, Réponse, p. 4.

Officiers placés hors cadres. — Visite médicale.

Question n° 2011, par M. Louis Martin, p. 492. Réponse, p. 558.

Orphelins de la guerre. — Contrats passés par des sociétés françaises avec des sociétés américaines.

Question n° 2113, par M. Dominique Delahaye, p. 613. Réponse, p. 635.

Ouvriers mineurs classe 1919.

Question n° 1961, par M. Gaudin de Villaine, p. 592.

Ouvriers mineurs mobilisés.

Question n° 2255, par M. Loubet, p. 831.

Ouvriers mobilisés dans les usines de guerre. — Hospitalisation en cas de maladie. — Allocations et indemnités.

Question n° 2274, par M. Laurent Thiéry, p. 303. Réponse, p. 826.

P

Pain. — Ration des jeunes gens faisant partie d'une société de préparation militaire. — Mobilisés des équipes agricoles.

Question n° 1720 (année 1917), par M. Saint-Germain, Réponse, p. 9.

Pain. — Rationnement dans les départements limitrophes de la Gironde.

Question n° 1839, par M. Guillaume Chastenet, p. 155. Réponse, p. 231.

Pain. — Rationnement dans les départements du Sud-Ouest.

Question n° 1836, par M. Thounens, p. 191. Réponse, p. 218.

Patente. — Paiement. — Degrèvement.

Question n° 2095, par M. Catalogne, p. 613. Réponse, p. 696.

Pécule des militaires. — Attribution aux familles des militaires décédés.

Question n° 2038, par M. Laurent Thiéry, p. 557. Réponse, p. 580.

Pécule des militaires. — Emploi au paiement de souscriptions à l'emprunt de la défense nationale.

Question n° 2196, par M. Gaudin de Villaine, p. 729. Réponse, p. 781.

Pécule des militaires décédés. — Paiement aux familles.

Question n° 1944, par M. Gaudin de Villaine, p. 371. Réponse, p. 413.

Pensions. — Paiement. — Production des certificats de vie.

Question n° 1931, par M. Chastenet, p. 371. Réponse, p. 425.

Pensions des fonctionnaires ou agents de l'Etat. — Revision pour nouveaux services.

Question n° 2210, par M. Gaudin de Villaine, p. 303. Réponse, p. 849.

Pensions et gratifications militaires. — Attribution et liquidation.

Question n° 2093, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 613. Réponse, p. 617.

Pensions et gratifications militaires. — Règles d'attribution. — Droit d'option.

Question n° 2149, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 730.

Pensions militaires. — Gendarmes retraités rappelés à l'activité.

Question n° 1837, par M. Gaudin de Villaine, p. 217; erratum p. 232. 1^{re} réponse, p. 326; 2^e réponse, p. 351.

Pensions militaires. — Paiement aux officiers et sous-officiers rappelés à l'activité. — Cumul avec la solde militaire.

Question n° 2202, par M. Laurent Thiéry, p. 729. Réponse, p. 831.

Pensions militaires. — Régime. — Pensions d'ancienneté et pensions par invalidité.

Question n° 1984, par M. Gaudin de Villaine, p. 413. Réponse, p. 493.

Pensions militaires. — Revision pour nouveaux services accomplis depuis la mobilisation.

Question n° 2250, par M. Trystram, p. 558. Réponse, p. 591.

Question n° 2068, par M. Gaudin de Villaine, p. 579. Réponse, p. 615.

Question n° 2083, par M. Potié, p. 590. Réponse, p. 616.

Pensions militaires. — Sous-officiers.

Question n° 2175, par M. Gaudin de Villaine, p. 710. Réponse, p. 731.

Pensions militaires. — Sous-officiers de carrière.

Question n° 2097, par M. Grosdidier, p. 613. Réponse, p. 617.

Pensions et traitements des fonctionnaires. — Cumul.

Question n° 2049, par M. Charles Chabert, p. 558. Réponse, p. 581.

Percepteurs. — Frais de déplacement pour encaissements.

Question n° 1729 (année 1917), par M. Joseph Loubet. Réponse, p. 354.

Percepteurs. — Indemnité pour frais de déplacement et de gestion.

Question n° 2114, par M. Charles Chabert, p. 613. Réponse, p. 702.

Question n° 2245, par M. Charles Chabert, p. 818. Réponse, p. 884.

Percepteurs. — Nomination des candidats reçus au concours de receveurs particuliers des finances.

Question n° 1848, par M. Renaudat, p. 174. Réponse, p. 354.

Percepteurs (Traitement des).

Question n° 1874, par M. Trystram, p. 210. Réponse, p. 614.

Percepteurs mobilisés dans les formations combattantes.

Question n° 1878, par M. Potié, p. 231. Réponse, p. 336.

Pères de famille de quatre enfants. — Affectation d'un sous-officier père d'un enfant, ayant à sa charge trois frères orphelins dont il est le tuteur.

Question n° 1923, par M. Bussière, p. 353. Réponse, p. 372.

Père de famille de quatre enfants. — Mobilisé ayant un neveu à sa charge.

Question n° 2063, par M. Simonet, p. 579. Réponse, p. 601.

Permis de séjour. — Départements frontières.

Question n° 1862, par M. Gaudin de Villaine, p. 494. Réponse, p. 372.

Permissions. — Gendarmes en service dans le département de la Savoie.

Question n° 1741 (année 1917), par M. Milan, 1^{re} réponse, p. 13; 2^e réponse, p. 75.

Permissions. — Militaires désignés pour rejoindre l'Afrique occidentale.

Question n° 1730 (année 1917), par M. Milan. Réponse, p. 44.

Permissions. — Militaires en service au Cameroun.

Question n° 1838, par M. Alexandre Bérard, p. 455. 1^{re} réponse, p. 211; 2^e réponse, p. 247.

Permissions. — Rappel à une date ultérieure de celles qui n'ont pas pu être prises dans la période normale.

Question n° 1894, par M. Trystram, p. 271; erratum, p. 292. Réponse, p. 327.

Permissions agricoles. — Infirmités militaires en service dans les hôpitaux.

Question n° 1881, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1^{re} réponse, p. 326; 2^e réponse, p. 392.

Permissions agricoles. — Militaires affectés aux postes de D. C. A. de la zone de l'intérieur.

Question n° 2235, par M. de Las Cases, p. 303. Réponse, p. 884.

Permissions agricoles. — Militaires pères de quatre enfants.

Question n° 1846, par M. Goy, p. 174. Réponse, p. 247.

Permissions agricoles pour la classe 1919.

Question n° 2174, par M. Gaudin de Villaine, p. 710.

Permissions pour l'Algérie. — Durée.

Question n° 2249, par M. Saint-Germain, p. 819. Réponse, p. 836.

Permissions aux armées. — Double destination.

Question n° 1897, par M. Laurent Thiéry, p. 300. Réponse, p. 348.

Question n° 1936, par M. Milan, p. 371. Réponse, p. 393.

Permissions aux armées. — Militaires ayant bénéficié d'un sursis agricole.

Question n° 1827, par M. Viger, p. 147. Réponse, p. 176.

Permissions aux armées. — Militaires hospitalisés. — Tour de départ.

Question n° 2184, par M. Magny, p. 717. Réponse, p. 736.

Question n° 2246, par M. Laurent Thiéry, p. 818. Réponse, p. 836.

Permissions aux armées. — Notaires mobilisés ayant obtenu un congé à l'occasion de l'emprunt de la défense nationale.

Question n° 1778, par M. Milan, p. 71. Réponse, p. 124.

Permissions aux armées (Tour de).

Question n° 2118, par M. Herriot, p. 614. Réponse, p. 703.

Permissions de compensation. — Attribution.

Question n° 2182, par M. Mazière, p. 717. Réponse, p. 742.

Question n° 2115, par M. Laurent Thiéry, p. 613.

Permissions de compensation supplémentaires (R. A. T.).

Question n° 2126, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. 1^{re} réponse, p. 703.

Permissions de décente (Suppression des).

Question n° 2041, par M. Milan, p. 557. 1^{re} réponse, p. 581.

Permissions de décente (Tour).

Question n° 2135, par M. Murat, p. 645.

Permissions pour l'Espagne.

Question n° 2283, par M. Maurice Sarraut, p. 883.

Permissions exceptionnelles. — Militaires de l'armée d'Orient.

Question n° 2128, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Permissions exceptionnelles. — Militaires ayant de trente à quarante mois de présence consecutive au front.

Question n° 1853, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 271.

Permissions exceptionnelles. — Militaires originaires des pays libérés. — Militaires dont les familles sont rapatriées d'Allemagne.

Question n° 2251, par M. Gaudin de Villaine, p. 819. Réponse, p. 836.

Permissions des soldats de l'A. O.

Question n° 2267, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Permission des infirmiers passant des armées à l'intérieur (Durée des).

Question n° 2262, par M. de Las Cases, p. 835.

Permissions de la T. M. 28.

Question n° 2308, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Permissions pour la Suisse. — Militaires tuberculeux.

Question n° 1771, par M. Goy, p. 57. Réponse, p. 108.

Personnel de certaine institution de Paris (Amélioration de la situation du).

Question n° 2275, par M. Gaudin de Villaine, p. 835.

Personnel civil des établissements de la marine. — Traitements et salaires.

Question n° 2227, par M. Gaudin de Villaine, p. 784. Réponse, p. 836.

Personnel féminin des établissements militaires. — Repos payé les jours de fêtes légales.

Question n° 1999, par M. Herriot, p. 453. Réponse, p. 514.

Petits retraités (Augmentation de pension de veuve remarquée).

Question n° 1926, par M. Gaudin de Villaine, p. 353.

Pharmaciens auxiliaires. — Nomination au grade de pharmacien aide-major de 2^e classe.

Question n° 2132, par M. Simonet, p. 615. Réponse, p. 718.

Plomb (Prix de vente du).

Question n° 1969, par M. Gaudin de Villaine, p. 392.

Poudrerie de N... — Indemnités aux victimes de l'explosion.

Question n° 2104, par M. Herriot, p. 613. Réponse, p. 617.

Prime journalière de travail. — Soldats hospitalisés employés à des travaux de culture.

Question n° 1805, par M. Brager de La Ville-Moyan, p. 123. 1^{re} réponse, p. 271; 2^e réponse, p. 372.

Prisonniers de guerre. — Rapatriement des brancardiers.

Question n° 2170, par M. Maurice Sarraut, p. 709. Réponse, p. 303.

Prisonniers rapatriés de 1917 et 1918 (Permissions de soixante jours aux).

Question n° 2314, par M. Gaudin de Villaine, p. 932.

Promotion d'un lieutenant de l'A. T. du cadre auxiliaire de l'intendance.

Question n° 1870, par M. Paul Bersez, p. 210.

Promotion d'un sous-lieutenant changé d'arme.

Question n° 1772, par M. Catalogne, p. 57.

Pupilles de la nation. — Admission des femmes dans les conseils de famille. — Droit d'être nommées tutrices.

Question n° 1780, par M. de Lamarzelle, p. 74. Réponse, p. 156.

Pupilles de la nation. — Associations et établissements appelés à participer au vote de l'office départemental.

Question n° 1745, par M. Fortin, p. 8. Réponse, p. 13.

Question n° 1768, par M. Brager de la Ville-Moyan, p. 44. Réponse, p. 75.

Question n° 1795, par M. de Lamarzelle, p. 108. Réponse, p. 125.

Question n° 1796, par M. de Lamarzelle, p. 103. Réponse, p. 125.

Question n° 1797, par M. de Lamarzelle, p. 103. Réponse, p. 125.

Pupilles de la nation. — Campagne menée contre l'application de la loi. — Tracts adressés aux veuves de la guerre.

Question n° 2005, par M. Milan, p. 492. Réponse, p. 514.

Purges et surenchères.

Question n° 2281, par M. Charles Deloncle, p. 883.

R

Rapatriés d'Allemagne (Affectation).

Question n° 2181, par M. Gaudin de Villaine, p. 717.

Rapatriés des pays belligérants dans les unités combattantes (Versement des).

Question n° 1821, par M. de Lamarzelle, p. 117.

Receveurs des postes. — Suppression des remises et supplément de traitement avec indemnité de gestion. — Emploi des aides.

Question n° 1903, par M. Brager de La Ville-Moyseau, p. 325. Réponse, p. 355.

Réformés ayant demandé l'annulation de leur réforme.

Question n° 2285, par M. Paul Le Roux, p. 883.

Réformés n° 4 ou temporairement (Hospitalisation des militaires).

Question n° 1917, par M. Fabien Cesbron, p. 553. Réponse, p. 573.

Réformés n° 2 (Allocation de 250 fr.).

Question n° 2301, par M. Gaudin de Villaine, p. 893.

Régiments d'artillerie portés (Commandement des).

Question n° 2052, par M. Guillaume Chastagnol, p. 558. 1^{re} réponse, p. 591; 2^e réponse, p. 615.

Remises d'impôts aux mobilisés.

Question n° 2353, par M. Gaudin de Villaine, p. 819.

Réparation des ruines par prisonniers allemands.

Question n° 2215, par M. Gaudin de Villaine, p. 136.

Repos hebdomadaire organisé par un chef d'unité.

Question n° 1833, par M. de Lamarzelle, p. 118.

Représentation commerciale par mobilisé.

Question n° 1783, par M. Laurent Thiéry, p. 107.

Réquisitions. — Répartition entre les habitants d'une commune. — Appel des décisions devant une juridiction supérieure.

Question n° 2120, par M. Gaudin de Villaine, p. 611. Réponse, p. 717.

Réquisitions de céréales. — Quantités réservées par les cultivateurs pour leur consommation familiale.

Question n° 2121, par M. Gaudin de Villaine, p. 611. Réponse, p. 717.

Réquisition de céréales. — Sarrasin.

Question n° 2134, par M. Gaudin de Villaine, p. 615. Réponse, p. 712.

Réquisition de chevaux (Règlement de comptes pour des).

Question n° 2313, par M. Bienvenu Martin, p. 932.

Réquisitions de chevaux et de mulets en Savoie.

Question n° 2031, par M. Milan, p. 537. Réponse, p. 564.

Réquisitions d'engrais.

Question n° 1807, par M. Canac, p. 121. Réponse, p. 194.

Réquisitions de fourrages. — Foin.

Question n° 1863, par M. Milan, p. 210. Réponse, p. 326.

Réquisitions de machines.

Question n° 2085, par M. Fabien Cesbron, p. 599. Réponse, p. 616.

R. A. T. classe 1891 (Renvoi dans leurs régions des).

Question n° 2189, par M. Gaudin de Villaine, p. 717.

R. A. T. classe 1893 (Situation des).

Question n° 2173, par M. Gaudin de Villaine, p. 719. 1^{re} réponse, p. 731.

Réservistes de l'armée territoriale (Utilisation des).

Question n° 2066, par M. Gustave Lhopiteau, p. 579. 1^{re} réponse, p. 615.

S

Sanitaires rapatriés d'Allemagne. — Affectation.

Question n° 1560 (année 1917), par M. Guilloeaux, 2^e réponse, p. 75.

Question n° 1580 (année 1917), par M. Boivin-Champeaux, 2^e réponse, p. 75.

Sanitaires rapatriés d'Allemagne. — Insigne spécial.

Question n° 1813, par M. de Las Cases, p. 121. Réponse, p. 175.

Séquestre des biens allemands. — Liquidation.

Question n° 1869, par M. Gaudin de Villaine, p. 191. Réponse, p. 334.

Séquestre des biens ennemis en France, en Algérie et en Tunisie. — Publication des ordonnances.

Question n° 2153, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 834.

Service automobile S. A. classe 1902.

Question n° 1749, par M. Gaudin de Villaine, p. 12. 1^{re} réponse, p. 57.

Solde. — Relèvement en faveur des militaires clairons et tambours.

Question n° 2217, par M. Gaudin de Villaine, p. 303. Réponse, p. 834.

Solde. — Relèvement en faveur des officiers subalternes et des sous-officiers à solde mensuelle.

Question n° 2171, par M. Gaudin de Villaine, p. 709. Réponse, p. 731.

Solde. — Suppléments temporaires. — Délégations au profit des ascendants des militaires tués, disparus ou faits prisonniers.

Question n° 1979, par M. Hayez, p. 412. Réponse, p. 463.

Solde. — Veuves d'officiers. — Reversement au Trésor de la différence entre la délégation et le montant de la pension.

Question n° 2093, par M. Milan, p. 660. Réponse, p. 617.

Solde des caporaux (Relèvement de la).

Question n° 1960, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. 1^{re} réponse, p. 513; 2^e réponse, p. 611.

Solde et indemnités. — Militaires employés au contrôle des fabrications en usine.

Question n° 2051, par M. Fabien Cesbron, p. 538. Réponse, p. 702.

Solde et indemnités. — Sergents-majors et sous-officiers à solde journalière.

Question n° 1776, par M. Milan, p. 74. 1^{re} réponse, p. 124; 2^e réponse, p. 175.

Solde et indemnités. — Sous-officiers ayant servi au delà de la durée légale.

Question n° 2183, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 734.

Solde et indemnité de vivres des militaires. — Permissionnaires ayant obtenu une citation.

Question n° 2105, par M. Brager de La Ville-Moyseau, p. 613. Réponse, p. 617.

Solde mensuelle (Admission des sous-officiers à la).

Question n° 1828, par M. Fabien Cesbron, p. 117. Réponse, p. 176.

Question n° 1955, par M. Boudenoot, p. 421. Réponse, p. 514.

Question n° 2101, par M. Joseph Loubel, p. 613. Réponse, p. 617.

Solde mensuelle. — Attribution aux caporaux.

Question n° 2022, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 614.

Solde mensuelle. — Rappel du supplément accordé par le décret du 15 février 1918. — Militaires de la gendarmerie.

Question n° 1905, par M. Gaudin de Villaine, p. 325. Réponse, p. 355.

Solde mensuelle des sous-officiers. — Majoration allouée par le décret du 15 février 1918.

Question n° 1871, par M. Bussièrre, p. 210. Réponse, p. 318.

Solde mensuelle des sous-officiers. — Rappel du supplément accordé par le décret du 15 février 1918.

Question n° 1940, par M. Bussièrre, p. 371. Réponse, p. 413.

Solde mensuelle des sous-officiers. — Rappel du supplément accordé par le décret du 15 février 1918. — Cumul avec les allocations militaires.

Question n° 1910, par M. Sabaterie, p. 336. Réponse, p. 375.

Question n° 1913, par M. Catalogne, p. 336. Réponse, p. 355.

Solde mensuelle des sous-officiers. — Supplément accordé par le décret du 15 février 1918. — Cumul avec les allocations militaires.

Question n° 2059, par M. Gaudin de Villaine, p. 563. Réponse, p. 615.

Solde des officiers. — Lieutenants-colonels.

Question n° 2195, par M. Perreau, p. 723. Réponse, p. 731.

Solde des officiers de complément. — Retenue pour la retraite.

Question n° 1839, par M. Milan, p. 210. Réponse, p. 218.

Sous-lieutenant blessé de guerre. — Admission dans l'armée active. — Pensions.

Question n° 1703 (année 1917), par M. Sabaterie, 2^e réponse, p. 11.

Sous-lieutenant du service de la justice militaire (Auxiliaire candidat au grade de).

Question n° 1864 (année 1917), par M. Paul Hayez, 2^e réponse, p. 75.

Sous-officiers chefs de section (Avancement des).

Question n° 2009, par M. Gaudin de Villaine, p. 492. 1^{re} réponse, p. 538.

Sous-officier dont la famille a été rapatriée. — Indemnités.

Question n° 2156, par M. Debierre, p. 701. Réponse, p. 730.

Sous-officiers rengagés. — Solde et indemnités.

Question n° 2151, par M. Gaudin de Villaine, p. 761. Réponse, p. 834.

Sous-officier rengagé de l'armée métropolitaine. — Versement dans l'armée coloniale.

Question n° 2037, par M. Villiers, p. 557. Réponse, p. 564.

Sous-officier retraité rappelé à l'activité (Cas d'un).

Question n° 1725 (année 1917), par M. Surreaux, Réponse, p. 4.

Sous-officiers à solde mensuelle détachés à la terre. — Paiement de la solde.

Question n° 2020, par M. Gaudin de Villaine, p. 513. Réponse, p. 561.

Sursis agricoles (militaires de la 3^e catégorie).
Question n° 2110, par M. Butterlin, p. 613.

Sursis à la auxiliaires R. A. T.

Question n° 1945, par M. Gaudin de Villaine, p. 371.

Sursis d'appel. — Agents de l'enregistrement mobilisés.

Question n° 2106, par M. Laurent Thiéry, p. 613. Réponse, p. 617.

Question n° 2131, par M. de La Batut, p. 611. Réponse, p. 703.

Sursis d'appel. — Agents de police.

Question n° 1881, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1^{re} réponse, p. 326. 2^e réponse, p. 348.

Sursis d'appel. — Cas d'un militaire en sursis dans une compagnie de chemin de fer.

Question n° 2247, par M. Maurice Faure, p. 818. Réponse, p. 881.

Sursis d'appel. — Charpentiers couvreurs mobilisés appartenant à la R. A. T.

Question n° 2192, par M. le comte d'Elva, p. 717. Réponse, p. 742.

Sursis d'appel. — Ecclésiastiques mobilisés.

Question n° 1679 (année 1917), par M. de Lamazelle. Réponse, p. 8.

Question n° 2130, par M. Gaudin de Villaine, p. 614. Réponse, p. 703.

Sursis d'appel. — Membres de l'enseignement mobilisés. — Instituteurs de la classe 1893.

Question n° 1965, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 425.

Sursis d'appel. — Membres de l'enseignement mobilisés. — Instituteurs classés dans le service auxiliaire.

Question n° 2011, par M. Paul Bersez, p. 492. 1^{re} réponse, p. 558; 2^e réponse, p. 600.

Question n° 2138, par M. Milan, p. 685. Réponse, p. 703.

Sursis d'appel. — Membres de l'enseignement mobilisés. — Professeurs dits « spéciaux ».

Question n° 2008, par M. Gaudin de Villaine, p. 492. 1^{re} réponse, p. 558; 2^e réponse, p. 630.

Sursis d'appel. — Militaires anciens engagés ou rengagés des classes 1889 et plus anciennes.
Question n° 1855, par M. Gaudin de Villaine, p. 175. Réponse, p. 214.

Sursis d'appel. — Militaires de la classe 1888 exerçant la profession de directeur d'une compagnie d'assurances.

Question n° 2055, par M. de Las Cases, p. 563. 1^{re} réponse, p. 591; 2^e réponse, p. 615.

Sursis d'appel. — Mobilisés de la classe 1899.

Question n° 2103, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 613. Réponse, p. 613. Réponse, p. 849.

Sursis d'appel. — Notaires mobilisés.

Question n° 1873, par M. Joseph Loubet, p. 210. Réponse, p. 300.

Sursis d'appel. — Vachers-fromagers mobilisés.

Question n° 1957, par M. Milan, p. 392. Réponse, p. 453.

Sursis des aumôniers militaires.

Question n° 2281, par M. Brager de La Ville-Moysan, p. 868.

Sursis d'appel. — Vétérinaires auxiliaires des classes 1892 et plus anciennes.

Question n° 1962, par M. Gaudin de Villaine, p. 392. Réponse, p. 453.

Sursis de battage. — Attribution aux mobi-

lisés dans le département des Côtes-du-Nord. — Statistique.

Question n° 2143, par M. le marquis de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 718.

Sursis de battage. — Attribution aux mobilisés propriétaires de machines à battre dans les Côtes-du-Nord.

Question n° 2142, par M. le marquis de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 718.

Sursis d'incorporation (Suppression des).

Question n° 2294, par M. Milan, p. 883.

Sursis des ministres des cultes.

Question n° 2205, par M. Gaudin de Villaine, p. 730.

Sursis des H. A. T. dont les fils sont mobilisés ou de la classe 1920.

Question n° 2088, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. 1^{re} réponse, p. 616.

Sursis des R. A. T. pères de cinq enfants non agriculteurs.

Question n° 2139, par M. de Las Cases, p. 685.

Sursis des spécialistes agricoles des classes 1898 à 1916, S. X.

Question n° 2312, par M. le marquis de Kérouartz, p. 932.

Sursis des territoriaux auxiliaires.

Question n° 2190, par M. Gaudin de Villaine, p. 717.

T

Tableau d'honneur (Inscriptions d'engagés au).

Question n° 2045, par M. Laurent Thiéry, p. 557. 1^{re} réponse, p. 591.

Tailleur S. A. au dépôt.

Question n° 1955, par M. Bussière, p. 392.

Taxe exceptionnelle de guerre. — Hommes des classes 1889 et 1890 en sursis d'appel ou maintenus dans leurs fonctions.

Question n° 1921, par M. Catalogne, p. 353. Réponse, p. 393.

Taxe exceptionnelle de guerre. — Hommes en sursis d'appel des classes 1888, 1889 et 1890.

Question n° 2007, par M. Joseph Loubet, p. 492. Réponse, p. 558.

Taxe successorale. — Application de l'article 10 de la loi du 31 décembre 1917.

Question n° 2146, par M. le comte de Kérouartz, p. 761. Réponse, p. 710.

Territoriaux pères de quatre enfants (Situation des).

Question n° 2028, par M. le marquis de Kérouartz, p. 513. 1^{re} réponse, p. 561.

Territoriaux S. X. (Affectation à l'intérieur des).

Question n° 2259, par M. Charles-Dupuy, p. 831.

Timbres de quittance. — Paiement par les créanciers titulaires de pensions de retraites.

Question n° 2207, par M. Gaudin de Villaine, p. 733. Réponse, p. 801.

Traitement des fonctionnaires. — Péréquation. — Personnel des administrations annexes des finances.

Question n° 1806, par M. Gabrielli, p. 121. Réponse, p. 175.

Traitement des fonctionnaires. — Péréquation. — Personnel des administrations centrales.

Question n° 1789, par M. Chauveau, p. 107. Réponse, p. 210.

Traitement des fonctionnaires mobilisés. — Suppléments temporaires pour cherté de vie. — Cas d'un professeur devenu veuf sans enfant.

Question n° 2004, par M. Loubet, p. 492. Réponse, p. 558.

Traitements des militaires russes hospitalisés en France comparés à ceux de nos officiers et soldats.

Question n° 1764, par M. Gaudin de Villaine, p. 31. 1^{re} réponse, p. 75.

Tranchées à combler.

Question n° 2311, par M. Gaudin de Villaine, p. 932.

Travailleurs agricoles à double profession.

Question n° 2136, par M. Théodore Girard, p. 685. 1^{re} réponse, p. 703.

Trésoreries (Avancement du personnel des).

Question n° 2299, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Trésoreries (Crédits en faveur du personnel des).

Question n° 2295, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Trésoreries (Emplois réservés aux mutilés dans les).

Question n° 2296, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Trésoreries (Repos hebdomadaire du personnel des).

Question n° 2297, par M. Gaudin de Villaine, p. 803.

Trésorerie (Retraite et congé du personnel).

Question n° 2300, par M. Gaudin de Villaine, p. 883.

Tutelle officieuse. — Abaissement de la limite d'âge exigée par l'article 361 du code civil.

Question n° 1977, par M. E. Guérin, p. 112. Réponse, p. 454.

V

Vaguemestres aux armées. — Nominations d'un sergent au grade supérieur.

Question n° 1782, par M. Gaudin de Villaine, p. 71. Réponse, p. 125.

Valeurs étrangères. — Office national des valeurs mobilières.

Question n° 2077, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

Valeurs étrangères. — Porteurs de fonds russes. — Création de comités suspects.

Question n° 2078, par M. Gaudin de Villaine, p. 580. Réponse, p. 616.

Valeurs étrangères (Porteurs français de certaines).

Question n° 1733 (année 1917), par M. Villiers, 1^{re} réponse, p. 13; 2^e réponse, p. 121.

Valeurs étrangères. — Porteurs français de valeurs russes.

Question n° 1763, par M. Gaudin de Villaine, p. 31. Réponse, p. 75.

Vétérinaires aux armées. — Libération.

Question n° 1812, par M. Gaudin de Villaine, p. 121. Réponse, p. 135.

Vétérinaires mobilisés. — Classement parmi les professionnels indispensables à l'agriculture.

Question n° 1726 (année 1917), par M. Gaudin de Villaine, Réponse, p. 4.

Question n° 1750, par M. Gaudin de Villaine, p. 12. — Réponse, p. 57.

Vétérinaires mobilisés. — Renvoi des militaires des vieilles classes en service aux armées. — Renvoi dans leurs foyers des vétérinaires auxiliaires R. A. T.

Question n° 1808, par M. Gaudin de Villaine, p. 121. Réponse, p. 136.

Question n° 1723 (année 1917), par M. le marquis de Kérouartz, 1^{re} réponse, p. 4.

Vétérinaire mobilisé. — Sous-officiers R. A. T. du service auxiliaire.

Question n° 1809, par M. Gaudin de Villaine, p. 121. Réponse, p. 136.

Vétérinaires mobilisés. — Sursis agricoles aux adjudants des vieilles classes.

Question n° 2191, par M. Gaudin de Villaine, p. 717. Réponse, p. 784.

Vétérinaires mobilisés des classes 1889 et 1890. — Mise en congé temporaire.

Question n° 2086, par M. Gaudin de Villaine, p. 590. Réponse, p. 616.

Viandes des abattoirs.

Question n° 1882, par M. Gaudin de Villaine, p. 231. 1^{re} réponse, p. 321.

Vins. — Vente au commerce. — Déclarations de récoltes.

Question n° 4794, par M. Guillaume Chastenet, p. 108. Réponse, p. 148.

Visite médicale des militaires. — Hommes inaptes à faire campagne

Question n° 1785, par M. Joseph Loubot, p. 107. Réponse, p. 125.

Visite médicale des militaires. — Mobilisés classés dans le service auxiliaire.

Question n° 2137, par M. Amic, p. 635. Réponse, p. 710.

Voirie. — Déblaiement d'une route encombrée par des matériaux de démolition.

Question n° 2147, par M. Beauvisage, p. 761. Réponse, p. 710.

W

Wagons-réservoirs (Utilisation rapide des).

Question n° 2010, par M. Sarraut, p. 557.

II. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS

A

Abatage des veaux.

Question n° 21924, par M. Vilault-Duchesnois, p. 1406. Réponse J. off., p. 4533.

Absinthe (Négociants en gros détenteurs de stocks d').

Question n° 21775, par M. Brenier, p. 1365. Réponse Ch. déb., p. 1469.

Question n° 21876, par M. de Fontaines, p. 1389. Réponse Ch. déb., p. 1470.

Absinthe (Indemnités dues à un commerçant pour la réquisition de plantes d').

Question n° 25633, par M. le colonel Girod, p. 5555.

Accident (Elève d'école primaire, victime d').

Question n° 21339, par M. Connevoit, p. 1017. Réponse J. off., p. 3069.

Accidents de chemins de fer. — Mesures prises pour en éviter le renouvellement.

Question n° 23774, par M. Henry Fougère, p. 2330. Réponse Ch. déb., p. 2 02.

Accident de chemin de fer (Résultat de l'enquête sur lieu).

Question n° 23775, par M. Henry Fougère, p. 2330.

Accident du travail. — Agriculteurs mobilisés à la terre.

Question n° 22113, par M. Sarrazin, p. 1436. Réponse Ch. déb., p. 1514.

Accidents du travail. — Agriculteurs mobilisés à la terre. — Frais d'hospitalisation.

Question n° 23063, par M. Girard-Madoux, p. 1898. 1^{re} réponse J. off., p. 6638; 2^e réponse Ch. déb., p. 2418.

Accident du travail. — Cas d'un militaire mis à la disposition de la compagnie de Paris à Orléans.

Question n° 22928, par M. Ferdinand Morin, p. 1822. 1^{re} réponse Ch. déb., p. 1947; 2^e réponse J. off., p. 7500.

Accidents du travail. — Ouvriers mobilisés dans les usines de guerre.

Question n° 19903, par M. Marius Moutet, p. 51. Réponse J. off., p. 1204.

Question n° 19622, par M. Marius Moutet, p. 51. Réponse J. off., p. 1016.

Question n° 20687, par M. Buisset, p. 797. Réponse J. off., p. 2299.

Question n° 21102, par M. Jobert, p. 2520.

Question n° 21647, par M. Emile-Faure, p. 1329.

1^{re} réponse J. off., p. 3721; 2^e réponse Ch. déb., p. 1414.

Accidents du travail. — Ouvriers mobilisés dans les usines de guerre et ouvriers des mines bénéficiant d'une indemnité de cherté de vie. — Calcul de la rente ou de l'indemnité temporaire.

Question n° 2080, par M. Bouveret, p. 153. Réponse Ch. Déb. p. 626.

Accident du travail (Paiement des arrérages d'une rente à un réfugié rapatrié, victime d')

Question n° 20723, par M. Goniaux, p. 557. 1^{re} réponse Ch. Déb., p. 828; 2^e réponse, Ch. Déb., p. 1101.

Accidents du travail. — Paiement des indemnités à une Française mariée à un Allemand.

Question n° 24533, par M. Pressemane, p. 2761. Réponse J. off., p. 9359.

Accidents du travail. — Paiement des pensions sur le fonds de garantie institué par la loi du 9 avril 1898. — Formalités exigées par la caisse des dépôts et consignations.

Question n° 20476, par M. Goniaux, p. 386. Réponse J. off., p. 1678.

Accidents du travail. — Prisonniers de guerre français internés en Suisse, employés chez des patrons à un travail salarié.

Question n° 22116, par M. le colonel Girod, p. 1464. Réponse J. off., p. 5128.

Achat des produits manufacturés accumulés dans nos usines coloniales.

Question n° 22241, par M. Paul Bluysen, p. 1531.

Acquisitions des Etats neutres et alliés en France.

Question n° 21439, par M. Henri Labrousse, p. 1174; erratum, p. 1214.

Actes de décès. — Civils victimes de bombardements.

Question n° 20955, par M. le colonel Girod, p. 757. Réponse Ch. Déb., p. 1101.

Actes de décès des militaires (Transcription des).

Question n° 21621, par M. Paul Gruet, p. 1329. Réponse J. off., p. 3721.

Actes de l'état civil. — Réfugiés.

Question n° 19805 (année 1917), par M. Defontaine. Réponse J. off., p. 539.

Acte de l'état civil. — Tables décennales.

Question n° 19373 (année 1917), par M. André Paisant. Réponse Ch. Déb., p. 366.

Actes de notoriété. — Expéditions délivrées par les greffiers de justice de paix.

Question n° 20395, par M. Ternois, p. 310. Réponse Ch. Déb., p. 1014.

Actes de notoriété prévus par la loi du 16 mars 1916.

Question n° 23548, par M. Beauregard, p. 1626. Réponse Ch. Déb., p. 1771.

Actes sous-signatures privées. — Application de la loi du 29 juin 1918. — Contrats de fournitures de gaz ou d'électricité passés entre une compagnie concessionnaire et un particulier.

Question n° 23202, par M. Pierre Masse, p. 1990. Réponse J. off., p. 6877.

Actes sous-signatures privées. — Application de la loi du 29 juin 1918. — Double à déposer au bureau de l'enregistrement. — Actes de vente et d'échange.

Question n° 23279, par M. Plissonnier, p. 2012. Réponse J. off., p. 6877.

Actes sous signatures privées. — Application de la loi du 29 juin 1918. — Enregistrement dans un délai de trois mois.

Question n° 23625, par M. Plissonnier, p. 2323. Réponse Ch. Déb., p. 2418.

Actes sous signatures privées. — Enregistrement.

Question n° 23641, par M. Babaud-Lacroze, p. 2322. Réponse Ch. Déb., p. 2556.

Actions judiciaires. — Débiteurs mobilisés.

Question n° 24550, par M. Marcel Gardain, p. 6721. Réponse J. off., p. 9937.

Actions judiciaires. — Demandes en dommages-intérêts intentées par des mobilisés après l'échéance des délais de prescription.

Question n° 21313, par M. Ernest Lamy, p. 2613. Réponse J. off., p. 9358.

Action publique (Exercice de l').

Question n° 20954, par M. Bras, p. 757. Réponse Ch. Déb., p. 1103.

Action publique et action civile. — Application de la loi du 5 août 1914 et du décret du 10 août 1914.

Question n° 21252, par M. Robic, p. 978. 1^{re} réponse Ch. Déb., p. 1251; 2^e réponse J. off., p. 3589.

Adjoint à l'intendance (Attaché de 1^{re} classe candidat au grade d').

Question n° 22266, par M. Paul Bluysen, p. 1532. Rép. J. off., p. 4938.

Adjoint à l'intendance (Candidats au concours ouvert pour le grade d').

Question n° 20243, par M. Lancien, p. 215. Réponse J. off., p. 1186.

Adjoint techniques des ponts et chaussées mobilisés. — Reintégration dans leur emploi. — Traitement.

Question n° 20696, par M. Deschaump, p. 516. Réponse Ch. Déb., p. 629.

Adjudants. — Alimentation et habillement.

Question n° 22629, par M. Charles Bernard, p. 1466. 1^{re} réponse J. off., p. 5501; 2^e réponse Ch. Déb., p. 2015.